

## MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SELONCOURT CONTRE LA FERMETURE D'UN POSTE D'ENSEIGNANT A L'ÉCOLE DE BERNE A LA RENTREE 2026

Réuni en séance le 15 juin 2026, le Conseil municipal de Seloncourt souhaite exprimer sa très vive inquiétude ainsi que son opposition à la suppression annoncée d'un poste d'enseignant à l'école de Berne pour la rentrée scolaire 2026.

Cette décision, fondée principalement sur une approche strictement comptable des effectifs, ne saurait refléter la réalité des besoins éducatifs du territoire ni les conditions concrètes d'enseignement au sein de cette école.

Le Conseil municipal rappelle que l'école publique constitue un pilier essentiel de la cohésion sociale, de l'égalité des chances et de l'avenir de nos enfants. À ce titre, les moyens accordés à l'Éducation nationale ne peuvent être appréciés au seul regard des chiffres, sans prise en compte des réalités humaines, sociales et pédagogiques.

L'école de Berne accueille aujourd'hui des élèves aux profils variés, dont un nombre croissant nécessite un accompagnement individualisé : élèves à besoins éducatifs particuliers, situations de handicap, difficultés sociales ou familiales. Cette diversité représente une richesse pour notre collectivité, mais elle exige également des moyens adaptés afin de garantir à chaque enfant des conditions d'apprentissage dignes et équitables.

Le Conseil municipal alerte tout particulièrement sur plusieurs conséquences majeures qu'entraînerait cette fermeture de poste :

- **Une augmentation significative des effectifs dans plusieurs classes**, notamment dans les niveaux charnières CE2/CM1, CM1/CM2 et PS/MS, au détriment des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des enseignants. Cette situation apparaît d'autant plus préoccupante que les évaluations nationales mettent déjà en évidence des fragilités importantes sur certains de ces niveaux.
- **Une fragilisation de l'école inclusive et du suivi individualisé**, pourtant affichés comme des priorités nationales. La prise en charge des difficultés scolaires, sociales ou comportementales deviendrait plus complexe dans des classes plus chargées.
- **Des conditions d'accueil dégradées pour les plus jeunes élèves**, avec une classe de petite et moyenne section qui atteindrait un effectif particulièrement élevé. Une telle situation ne permettrait plus d'assurer l'attention et l'accompagnement nécessaires au bon développement des enfants entrant à l'école maternelle.
- **Une déstabilisation de l'organisation pédagogique et des équipes éducatives**, avec le départ contraint d'une enseignante pleinement intégrée à la vie de l'établissement. Cette décision risquerait d'affaiblir la dynamique collective indispensable à la réussite des projets éducatifs et au maintien d'un climat scolaire serein.
- **Une absence de prise en compte des réalités sociales du territoire**. La Ville de Seloncourt, et notamment le secteur de Berne, connaît depuis plusieurs années une progression des situations de précarité. Les besoins d'accompagnement éducatif, social et psychologique y sont de plus en plus importants, alors même que les dispositifs de suivi spécialisés demeurent insuffisants.
- **Un risque réel de dégradation du climat scolaire et du lien avec les familles**. Les efforts engagés ces dernières années par l'équipe éducative, en partenariat avec la commune, pour renforcer le dialogue avec les parents et améliorer les conditions de scolarisation des élèves pourraient être durablement fragilisés.

Le Conseil municipal souligne également que la fermeture d'une classe au sein d'une école primaire impacte l'ensemble des niveaux scolaires de l'établissement, tant en maternelle qu'en élémentaire, avec des conséquences durables sur l'organisation pédagogique globale.

Par ailleurs, les effectifs actuellement prévus pour la rentrée 2026 demeurent élevés et ne laissent aucune marge d'adaptation en cas d'arrivée de nouveaux élèves en cours d'année.

La Ville de Seloncourt rappelle que l'école ne doit jamais être considérée comme une variable d'ajustement budgétaire. Elle représente un investissement fondamental pour l'avenir des enfants, pour la réussite éducative et pour la cohésion de notre société.

Comme le rappelait Victor Hugo : « L'école doit être l'endroit où les inégalités sociales sont corrigées, et non renforcées. ».

En conséquence, le Conseil municipal de Seloncourt demande solennellement à Monsieur le Directeur Académique des services de l'Éducation nationale du Doubs de renoncer à cette suppression de poste et de maintenir les moyens humains actuellement alloués à l'école de Berne, afin de garantir un service public d'éducation à la hauteur des besoins des élèves et des enjeux de notre territoire.

Le Conseil municipal réaffirme son attachement à un dialogue constructif avec les services de l'Éducation nationale et se tient à leur disposition pour échanger plus précisément sur la situation de l'école de Berne et les réalités éducatives de la commune.

Fait en séance du conseil municipal le 15 juin 2026

**Le Maire,  
Mathieu GAGLIARDI**